FORUM 100% RECUP' 2024 D'ATOUTS VILLE
CHALLENGE CULINAIRE « DEFI DES PAPILLES »

Lors de son Forum 100% Récup' 2024 qui se déroulera le samedi 6 avril, l'association Atouts Ville organise un challenge culinaire « Défi des papilles ». Dans l'objectif de l'événement, ce challenge culinaire aura pour thématique la récupération.
Le principe de l'animation est de cuisiner en équipe en 3h une recette à base de denrées alimentaires reçues en dons des commerçants partenaires sans les connaitre à l'avance.

Cette animation vise à :

- Encourager les habitants du quartier à sensibiliser à cuisiner sainement, à consommer différemment et à base de récup'
- Tisser des liens entre les habitants, bénévoles et salariés
- Proposer une animation originale sur le thème de la récupération alimentaire

PARTICIPANTS & EQUIPES :

- ✓ Ce challenge est ouvert à l'ensemble des usagers, bénévoles & salariés de l'association Atouts Ville.
- ✓ Chaque structure d'Atouts Ville (siège administratif, 4 Maisons de quartier et 2 multi-accueils) peuvent présenter une ou plusieurs équipes.
- ✓ Chaque équipe doit être formée de 2 personnes minimum et de 7 personnes maximum.
- ✓ L'association Atouts Ville se réserve le droit de disqualifier sans préavis tout participant présentant un comportement dangereux et/ou contraire à l'esprit du challenge.

INSCRIPTION AU CHALLENGE :

La participation au challenge est gratuite et ouverte à tous les usagers, bénévoles et salariés d'Atouts Ville ou partenaires. L'inscription est obligatoire à des fins d'organisation.
Le bulletin d'inscription est disponible à la fin de ce document et à rendre le vendredi 29 mars, dernier délai, en Maison de quartier du Centre.
Ce dossier devra être dûment complété et remis avant la date butoir pour être accepté.

DEROULEMENT DU CHALLENGE :

- ✓ Les organisateurs du challenge récolteront des denrées alimentaires chez les partenaires de l'événement (Super U, Hyper U et Intermarché) dans les jours précédents le forum.
- ✓ Ces denrées alimentaires sont invendables, mais encore comestibles (ex : légumes et fruits moches et ou abimés).
- ✓ La veille, les organisateurs composeront des colis mystères équitables avec les denrées récoltées, et un tirage au sort sera effectué pour l'attribution d'un coli par équipe.
- ✓ Les équipes découvriront le jour-même le colis de denrées et devront créer une recette avec celui-ci.
- ✓ Pour le bon déroulement du challenge, chaque équipe devra ramener leurs ustensiles de cuisine suivants :
    - ➢ Couteaux, fourchettes, cuillères, louches, etc.
    - ➢ Plats de cuisson (marmite, poêle, etc.) compatibles avec les feux à induction

- Pas de robots ménagers (sauf mixeurs autorisés)
- Plaques de cuisson

LA NOTATION :

Deux jurys seront mis en place pour réaliser la natation :

- ✓ Par le public accueilli :
  Une distribution au public volontaire sera faite de façon anonyme.
  Le public donnera une note sur 20.

- ✓ Par un jury :
  Le jury sera composé des membres suivants :
  - Un membre du comité séniors de la Maison de quartier du Centre.
  - Un membre du Conseil d'Administration d'Atouts Ville
  - Un ou plusieurs partenaires de l'événement Forum 100 % Récup'

Les plats seront numérotés et remis de manière anonyme aux jurys afin qu'ils puissent noter en toute impartialité.
Ne connaissant pas à l'avance les dons qui seront fait par les commerçants, les critères de notations seront donnés le jour J avant le début du challenge.
Les notations des 2 jurys seront additionnées. L'équipe qui aura la meilleure note remportera le challenge culinaire. En cas d'égalité, un tirage au sort sera effectué pour déterminer l'équipe gagnante.

LA RECOMPENSE :

L'équipe gagnante remportera un trophée, décoré par Cécile, l'animatrice créative d'Atouts Ville. L'équipe gagnante pourra ramener ce trophée dans sa structure et le remettre en jeu l'année suivante. Si une structure gagne le challenge 3 années de suite, elle pourra le garder le trophée et un nouveau trophée sera alors remis en jeu.

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

En déposant un bulletin d'inscription signé pour participer à cette animation, les participants consentent à ce qu'Atouts Ville et ses Maisons de quartier collectent des données personnelles pour le bon déroulement de l'animation *(C.f. informations demandées sur la bulletin d'inscription).* Les données personnelles collectées pour cette animation sont destinées à l'association Atouts Ville (et ses Maisons de quartier) l'organisation de l'animation et pour la durée nécessaire au déroulement de l'animation.
Conformément au RGPD, les participants disposent des droits suivants : droit d'accès, droit de rectification, droit de suppression, droit à l'oubli, droit à la portabilité, droit de limitation, droit d'opposition. Ils disposent également de la possibilité de retirer à tout moment votre consentement au traitement de ces données pour les finalités mentionnées ci-dessus.

Pour exercer l'ensemble de ces droits, une simple demande écrite doit être faite :

- par mail à rgpd@atoutsville.fr
- ou par voie postale à

Organisme : ATOUTS VILLE
Adresse : 13C rue Léon Blum
Code postal : 59 820 Ville : GRAVELINES
Pays : FRANCE

BULLETIN D'INSCRIPTION

Challenge culinaire « Défi des papilles »
Forum 100% récup' 2024 d'Atouts Ville

Nom de l'équipe : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

N° téléphone : _____ E-mail : _____

Le : _____

Signature du participant :

A retourner à l'accueil de la Maison de quartier du Centre
pour le 29 mars, dernier délai.

L'inscription est gratuite.
Le dépôt de ce présent bulletin vaut acceptation du règlement ci-dessus.